

L'EDUCATION NATIONALE EN GUADELOUPE

Éditorial

Le SNES-FSU Guadeloupe vous souhaite une bonne rentrée pour l'année scolaire 2013-2014 ! Malgré les suppressions de postes qui viennent une nouvelle fois frapper notre académie en cette rentrée, la section académique a démontré que les luttes collectives sont couronnées de succès. Le SNES Guadeloupe a permis de modifier le tableau d'avancement à la hors classe certifié grâce à la coordination locale, académique et nationale de notre section pour permettre à des collègues plus anciens de bénéficier de ce changement de grade avant de partir à la retraite ! Notre section académique a accompagné tout au long de l'année les non-titulaires pour faire valoir leur droit. Ces actions ont le plus souvent été couronnées de succès.

En cette rentrée, le SNES-FSU Guadeloupe espère que le dialogue social s'améliorera avec les services du rectorat pour permettre d'améliorer les conditions d'organisation des examens dans notre académie. Il n'est pas acceptable que l'immense majorité des collègues ait été convoquée au dernier moment pour faire passer les examens. Notre section académique demande que les personnels de la division des examens et concours aient tous les moyens humains et techniques à leur disposition pour améliorer et anticiper l'organisation des examens dans notre académie.

Le SNES-FSU Guadeloupe invite les collègues dans l'ensemble des établissements à se réunir au plus vite au cours du mois de septembre dans le cadre d'heures mensuelles d'informations syndicales pour tirer un bilan de rentrée au niveau local et de faire remonter tous les soucis et dysfonctionnements au niveau de la section académique (mail unique s3gua@snes.edu). Ce bilan permettra une intervention rapide au rectorat sur les problèmes locaux.

Le SNES-FSU Guadeloupe invite les collègues à se réunir pour discuter de toutes les actions nécessaires à mener en cette rentrée, en particulier en ce qui concerne le nouveau projet inacceptable de réforme des retraites. Alors que la pénibilité de notre métier est reconnue par les enquêtes qui démontrent que le temps de travail moyen d'un enseignant varie de 41 à 44 heures hebdomadaires, alors que le point d'indice qui sert de base à notre rémunération est gelé depuis plus de trois ans maintenant, le gouvernement propose d'allonger les durées de cotisations ou de reculer le départ de l'âge légal des retraites !

Le SNES-FSU Guadeloupe appelle les collègues à discuter, réfléchir, s'organiser et agir de la manière la plus collective possible pour améliorer les conditions de travail des enseignants et de réussite des élèves. La réussite des élèves est au cœur des préoccupations de notre syndicalisme, mais cette réussite doit aller de pair avec une amélioration des conditions de travail de tous les personnels de l'Éducation Nationale. Cet enjeu majeur aboutira pour notre organisation syndicale au congrès national de Marseille au printemps 2014.

Guillaume MARSAULT Secrétaire académique SNES Guadeloupe



- Page 1 :
Editorial

- Pages 2 et 3 :
**Bilan hors classe
Mouvement intra**

- Pages 4 et 5 :
**bilan baccalauréat
Brèves**

- Pages 6 et 7 :
Les non-titulaires

- Pages 8 et 9 :
**Le SNES-FSU
informe et intéresse**

- Pages 10 et 11 :
**Se syndiquer ?
Bulletin d'adhésion
(recto)**

- Page 12 :
**Bulletin d'adhésion
(verso)**





Lors de la réunion de CAPA

La CAPA de changement de grade pour le passage à la Hors Classe des certifiés aurait pu une nouvelle fois être le théâtre des injustices les plus grandes. Malgré un courrier d'alerte de la part du SNES dès le premier groupe de travail, le recteur a refusé tout cadrage des avis décisifs donnés par les chefs d'établissement et les IPR. Les commissaires paritaires sont intervenus fortement tout au long des groupes de travail et de la CAPA pour tenter de faire bouger les choses et permettre la promotion des plus anciens.

Cette année, le ministère avait accru le quota de promouvables à la hors classe pour permettre à l'ensemble des collègues au onzième échelon d'accéder à ce grade, ce qui répondait à une vieille demande du SNES que l'ensemble des collègues puisse accéder à ce grade avant de partir à la retraite, afin d'améliorer non seulement la fin de carrière, mais aussi les pensions. Mais, loin de suivre les directives du ministère, le rectorat avait choisi de poursuivre la politique passée de promotion "au mérite", c'est à dire au bon vouloir des chefs d'établissement et des IPR, punissant une nouvelle fois les collègues les plus anciens.

Cependant, le SNES Guadeloupe peut s'appuyer sur une section nationale dynamique et prête à soutenir les actions académiques auprès du ministère. Si bien que les efforts de la section académique, conjugués à ceux de la section nationale auprès du ministère, ont permis de faire céder le rectorat de Guadeloupe.

La CAPA sur le tableau d'avancement des certifiés à la hors classe a donc été reportée au 12 juin, et le rectorat va revoir intégralement sa proposition pour permettre à une proportion bien plus importante de collègues du 11ème échelon d'y accéder. C'est une vieille revendication du SNES qui se trouve satisfaite !

Cependant, cette réunion de la CAPA a permis de s'intéresser à la notation pédagogique, et force est de constater que l'harmonisation de la notation entre disciplines qui devait avoir lieu est toujours un mythe. Il y a quatre points de différence entre les sciences physiques et l'histoire géographie, pour ne parler que des extrêmes. La grille Laforêt qui doit servir de référence pour la notation n'est absolument pas respectée. Alors que la grille de notation des collègues au 11ème échelon va de 42 à 57, la meilleure note en Guadeloupe est de 53 !

Guillaume MARSAULT

www.guadeloupe.snes.edu / Mail : s3gua@snes.edu



Mouvement intra-académique : deux visages d'une mauvaise gestion !

Le mouvement intra-académique dans notre académie s'est déroulé dans l'atmosphère toujours aussi tendue des suppressions de postes qui ont frappé une nouvelle fois notre académie. La Guadeloupe n'a pas connu la détente et l'appel d'air général liés aux récréations de postes, c'est donc un mouvement tendu par les suppressions de postes et les replis de mesures de carte scolaire qui s'est déroulé sur deux journées dans les locaux du rectorat de Grand Camp.

Le mouvement a présenté deux visages radicalement opposés selon les disciplines : d'un côté les disciplines déficitaires, comme l'histoire géographie pour lesquels de multiples postes restent vacants après mouvement, où le mouvement ne pose quasiment aucun problème, de l'autre, les disciplines excédentaires, où les effets des suppressions de postes tend chaque année plus le mouvement.

Nouveauté de cette année, le logiciel utilisé par le ministère et les outils informatiques destinés aux organisations syndicales ont été très nettement améliorés, facilitant la transparence et les vérifications par les commissaires paritaires. Cependant, le rectorat s'est permis de ne pas respecter les directives ministérielles en ne distribuant pas l'ensemble des documents nécessaires aux commissaires paritaires. Le SNES-FSU a dû intervenir plusieurs fois, pour finalement obtenir satisfaction deux jours avant l'ouverture des commissions !

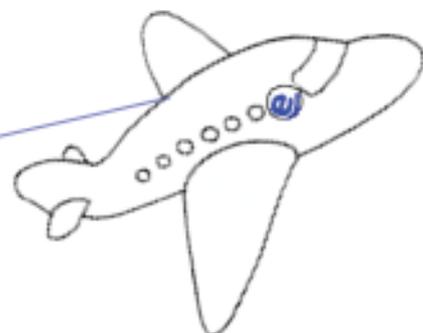
Les améliorations technologiques devaient permettre d'améliorer le dialogue social, mais le rectorat de Guadeloupe ne l'entendait pas ainsi, et s'est permis par six fois de ne pas respecter les règles du barème qu'il établit pourtant lui-même dans une parodie de dialogue social ! Pour six mutations, dont une mesure de carte scolaire, monsieur le Recteur s'est affranchi du barème ! Une injustice pour les collègues concernés, un mépris affiché pour les commissaires paritaires élus, représentant de l'ensemble des personnels !

Guillaume MARSAULT

Tél : 0590 90 10 21

//

National : www.snes.edu





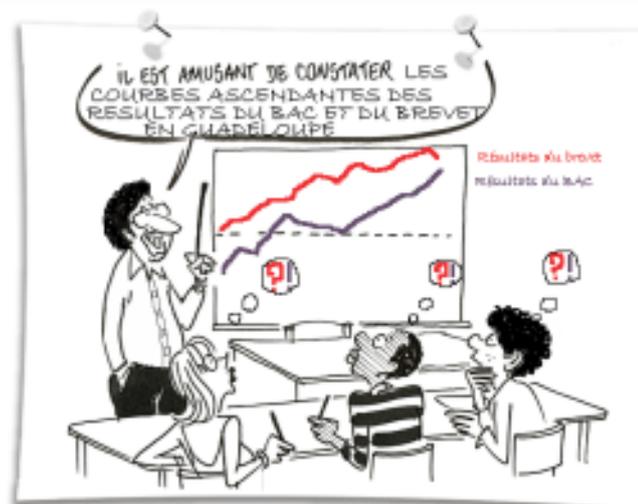
Baccalauréat et Brevet 2013, un bilan plus que contrasté !

Malgré le discours d'autosatisfaction de Monsieur le Recteur vantant sa politique éducative et sa gouvernance, les résultats aux examens dans notre académie doivent être largement nuancés. Le SNES-FSU Guadeloupe se félicite de l'amélioration des résultats au baccalauréat, cependant, notre académie reste largement en retard sur les autres académies. Avec 88,3% de réussite au baccalauréat général, notre académie affiche de larges progrès, mais qui ne permettent pas de rattraper la moyenne nationale (91,9%). Pour le baccalauréat technologique, avec 84,9% de réussite dans l'académie, la Guadeloupe reste en retrait de presque un point et demi par rapport à la moyenne. Seul le baccalauréat professionnel apparaît en avance avec plus de quatre points au-dessus de la moyenne nationale (83,3%).

Plutôt que de vanter la réforme des lycées et les multiples dispositifs afférents, qui n'ont convaincu personne, si ce n'est ceux qui prônaient des économies de moyens, plutôt que de vanter la gouvernance académique qui a très largement montré ses limites, plutôt que de pointer les organisations syndicales qui ont dénoncé les dysfonctionnements, le SNES-FSU Guadeloupe considère que le Recteur devrait se focaliser sur ce qui n'a pas fonctionné et sur tout ce qui reste à faire pour donner à tous les élèves les moyens effectifs de réussite.

Car si les résultats sont bons, l'organisation du baccalauréat a été une véritable catastrophe cette année. À moins de vouloir pratiquer la politique de l'autruche en prétendant que tout s'est parfaitement déroulé, le SNES-FSU Guadeloupe demande un véritable dialogue social sur l'organisation des examens dans notre académie, comme cela se pratique dans de très nombreuses académies, pour mettre élèves et personnels dans des conditions optimales de travail. Le SNES-FSU Guadeloupe considère que l'objectif doit être la réussite de tous les élèves et que l'on ne peut se satisfaire des résultats actuels.

Pour ce qui concerne le brevet, les 75,7% de réussite de notre académie restent neuf points inférieurs à la moyenne nationale, ce qui est particulièrement préoccupant. Dans l'organisation actuelle de notre système éducatif, les résultats au brevet sont d'autant plus pertinents qu'ils sanctionnent la fin de la scolarité obligatoire. Ce décrochage de notre académie par rapport aux autres académies doit être résorbé au plus vite ! C'est pourquoi le SNES-FSU Guadeloupe continue de revendiquer l'arrêt des suppressions de postes et la mise en place d'un véritable plan d'urgence pour l'académie.





Nou ka kenbé rèd, fo pa nou moli !

C'est dans un climat tendu que s'achève la première session du plan de titularisation, dont la durée n'est plus que de trois années. Elle se solde par de graves dysfonctionnements et des insuffisances regrettables et inconcevables de notre Académie. Le SNES a réagi et compte cette année encore être très vigilant, puisqu'il semblerait que le Plan Académique de Formation 2013-2014 ne propose toujours pas de dispositifs pour la préparation de la plupart des CAPES actuels. (A ce propos, rappelons que la date limite d'inscription au PAF est le 15 Septembre 2013).

Nous rappelons aussi que Les inscriptions aux concours de la session 2014 débuteront le mardi 10 septembre 2013 pour les concours externes, internes et les troisièmes concours et le mardi 1er octobre 2013 pour les concours et examens professionnalisés réservés. La date limite de dépôt des dossiers RAEP est le 13 Novembre 2013.

Le syndicat FSU-SNES félicite l'ensemble des participants et particulièrement les non titulaires ayant réussi aux concours. Nous encourageons ceux qui ont malheureusement connu l'échec à persévérer malgré les conditions difficiles. Vous pouvez assurément compter sur notre syndicat pour continuer à vous informer, conseiller et former. N'hésitez pas à nous contacter.

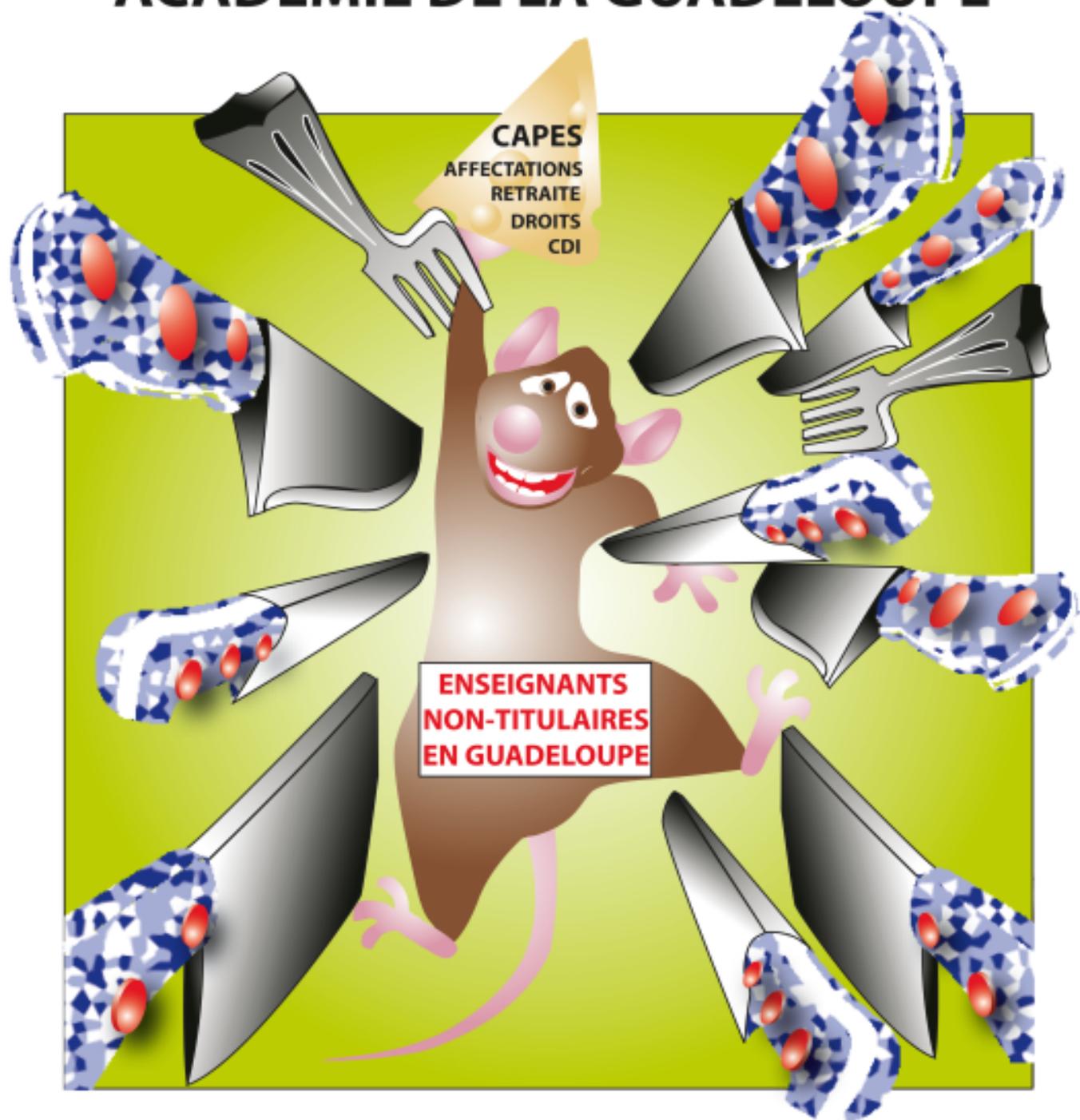
MAKAIA Wuddy
Secteur Non Titulaires

Récapitulatif des résultats des concours du CAPES de l'année 2012 -2013

DISCIPLINES	CAPES INTERNE	CAPES RESERVE	CAPES EXTERNE	CAPES EXTERNE EXCEPTIONNEL 2014
ANGLAIS	0	1	1	3
ARTS PLASTIQUES	1	1	0	1
BIOLOGIE SANTE ENVIRONNEMENT		2	0	0
DOCUMENTATION	0	1	0	0
DIVERS TECHNOLOGIES		4		
ESPAGNOL	0	4	0	3
HISTOIRE- GEOGRAPHIE	1	5	1	1
LETTRES MODERNES	3	5	14	0
LETTRES CLASSIQUES	1	1	0	0
MATHEMATIQUE	4	2	8	19
MUSIQUE	0	2	0	0
SVT	2	0	2	2
Sc. PHYSIQUE ET CHIMIQUE		2		0
Sc. ECO. ET SOCIALE	0	3	0	

Les non titulaires : des rats de laboratoire ?

ACADEMIE DE LA GUADELOUPE



EMPLOYES SACRIFIES ?



Avec le SNES, je m'informe

Calendrier prévisionnel des opérations de gestion de septembre à décembre 2013

- Vendredi 15 novembre 2013** : ouverture de SIAM pour le mouvement inter-académique
- Mardi 3 décembre 2013** : groupe de Travail (GT) COP et CPE avancement d'échelon
- Mercredi 4 décembre 2013** : fermeture de SIAM pour le mouvement inter-académique
- Jeudi 5 décembre 2013** : CCP contractuels avancement indiciaire
- Vendredi 6 décembre 2013** : GT Certifiés avancement d'échelon
- Mardi 10 décembre 2013** : CAPA COP et CPE avancement d'échelon
CAPA Certifiés avancement d'échelon

Calendrier scolaire 2013-2014

- Prérentrée des enseignants** : le Lundi 2 septembre 2013
- Rentrée des élèves** : le Mardi 3 septembre 2013
- Abolition de l'esclavage à Saint-Barthélemy** : le Mercredi 9 octobre 2013
- Vacances de la Toussaint** : du dimanche 20 octobre 2013 au dimanche 3 novembre 2013
- Vacances de Noël** : du dimanche 22 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014
- Vacances de carnaval** : du jeudi 27 février 2014 au dimanche 9 mars 2014
- Mi-carême (Guadeloupe et Saint-Martin)** : le Jeudi 27 mars 2014
- Vacances de Pâques** : du dimanche 13 avril 2014 au dimanche 27 avril 2014
- Vacances de Mai** : du Jeudi 8 mai 2014 au dimanche 11 mai 2014
- Abolition de l'esclavage (Guadeloupe et Saint-Martin)** : le Mardi 27 mai 2014
- Récupération Mi-carême (Saint-Barthélemy)** : le Mardi 27 mai 2014
- Début des grandes vacances** : le Dimanche 6 Juillet 2014



Avec le SNES, je suis concerné

Le SNES-FSU est une force collective, construite par ses adhérents et ses militants. Cette force permet de mettre en oeuvre les mobilisations nécessaires pour obtenir des avancées pour tous les personnels, le système éducatif et les élèves.

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, appellent tous les agents de la Fonction Publique à se mobiliser, à se mettre en grève avec les salariés du secteur privé dans les manifestations qui se tiendront le 10 septembre 2013 pour rejeter le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement Ayrault.

Le SNES-FSU, un syndicat pour débattre et représenter une force de propositions

Si le SNES-FSU porte une parole forte et revendicative, c'est qu'il invite ses adhérents à s'engager dans la réflexion collective sur les métiers et le système éducatif, en participant aux stages académiques, en représentant leur établissement ou encore au congrès académique. Celui-ci se tiendra les 20 et 21 mars 2014.

Des militants qui sont avant tout vos collègues

Le SNES-FSU est en contact direct avec les personnels, car tous les militants continuent d'exercer leur métier simultanément. Il n'y a pas de "permanent" au SNES-FSU, pas de militant qui soit "déchargé" à 100%.

Un syndicat pour intervenir et agir

Les élus du SNES-FSU en CAPA, CTA, CTSD, CHSCTA... interviennent systématiquement pour interpeller l'administration sur ses projets et décisions, qu'ils concernent l'ensemble des personnels ou des situations individuelles. Ils permettent souvent d'améliorer les situations et d'empêcher les pratiques "discutables".





POURQUOI SE SYNDIQUER ?

ENGAGEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS, FAITES ADHERER AU SNES-FSU !

Se syndiquer : pour agir efficacement et pour que ça change... vraiment !

Le SNES-FSU est le syndicat national majoritaire dans le second degré général et technologique.

Notre force, c'est vous, vous qui votez pour le SNES-FSU, vous qui portez les mêmes valeurs que les nôtres et les faites vivre dans votre établissement.

Nous avons besoin de vous, de votre engagement à nos côtés, mais aussi de votre adhésion à un syndicat qui vous ressemble et qui saura, avec vous, agir pour que l'Education et ceux qui la font vivre deviennent une priorité nationale.

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER POUR LA LUTTE contre les suppressions de postes, les réformes régressives, le mépris des personnels, les pressions locales et tentatives d'arbitraire, les salaires insuffisants.

Représentante
syndicale SNES



Adhérent SNES

